

## Poétique subversive et affirmation identitaire dans les littératures francophones mineures

**Yaya COLY**

Université Cheikh Anta Diop de Dakar (Sénégal)  
yaya.coly@ymail.com

La réflexion sur la poétique romanesque en francophonie "périphérique", dans la présente contribution, pose le problème assez subtil de l'Insécurité Linguistique (IL), mais aussi celui du renouveau esthétique et de l'affirmation culturelle dans l'imaginaire romanesque contemporain. En effet, l'analyse des discours romanesques en situation d'Insécurité Linguistique, dans une perspective fonctionnelle (stylistique et identitaire), a permis de mettre en évidence des pratiques langagières, discursives et littéraires originales chez les minorités francophones de l'Acadie (au Québec) et du Sénégal (Afrique). Sous ce rapport, l'approche comparative, mise en œuvre, s'est avérée déterminante dans l'élucidation des stratégies discursives ainsi que les marques identitaires des communautés francophones dans les textes de l'Acadienne Antonine Maillet et du Sénégalais Cheik Aliou Ndao.

Mots-clés : Francographie, littératures mineures, affirmation culturelle, marquage identitaire, renouveau poétique

The consideration of the "outlying" French-speaking countries poetical storybook, in this contribution, lays down the so subtle Linguistic Insecurity (LI) problem, but also the one of the esthetic revival and the cultural assertion in the contemporary storybook fiction. In fact, the analysis of the storybook discourse in the situation of Linguistic Insecurity in a functional point of view (stylistics and identical) enabled to underline linguistic conveniences, discursive and literary authentic in the French-speaking minority people in Acadia (Québec) and Senegal (Africa). In that point, the comparative approach used has turned out to be decisive in the elucidation of discursive strategies as well as French speaking communities' identical marks in the Acadian, Antonine Maillet's writings and the Senegalese Cheik Aliou Ndao ones.

Keywords : French writing, literatures of French-speaking minority people, cultural assertion, identical marks, poetic revival

## Introduction

Les recherches sur les littératures *mineures*, la dynamique et la représentativité de la langue française depuis le 20<sup>e</sup> siècle en francophonie *périphérique* ont révélé l'émergence d'*endonormes* (variétés hors hexagonales) et des vellétés de renouvellement esthétique sans précédents. En effet, l'environnement « périphérique », terreau pour le moins fertile des littératures dites *mineures*, minoritaires ou de minorités francophones, demeure fortement marqué par un plurilinguisme et une réalité conflictuelle entre le français et les autres parlers locaux.

Une situation dont le principal corollaire – à un point de vue purement individuel et/ou social – demeure l'avènement d'un « processus d'insécurisation » (Claude Caitucoli, 2004) aboutissant, pour la plupart des locuteurs diglossiques, au développement effectif d'un sentiment d'Insécurité Linguistique<sup>1</sup>. Laquelle insécurité devient ainsi une donnée inhérente, consubstantielle et intrinsèque aux communautés francophones *périphériques*, et donc des « littératures mineures » (J.-P. Bertrand et Lise Gauvin, 2003). Ainsi se pose la question de l'expression identitaire des minorités francophones en zone périphérique à travers une littérature non pas « française », mais « francophone » et d'une esthétique subversive, inédite et originale.

C'est pourquoi, à partir d'une approche comparative, les enjeux poétiques de la condition minoritaire seront abordés en passant d'abord par les variations du français en francophonie acadienne et sénégalaise, avant de voir les dynamiques socio-langagières et l'originalité du *Temps me dure* (2003) d'Antonine Maillet et *Buur Tilleen* (1972) de Cheik A. Ndao.

### 1. Les variations du français en francophonie *périphérique*

Consubstantiel au dynamisme et à l'évolution de toute langue, le phénomène de la variation ne devrait pas « être [considéré] comme la marque d'un mauvais fonctionnement de la langue, mais, bien au contraire, la preuve de sa souplesse, de son adaptabilité ». (Louis Mercier, 2002 : 44). Dans ce cas de figure, la *francographie* périphérique offre la preuve de l'existence, non d'un français, mais de « plusieurs langues françaises » (J.-M. Klinkenberg, 2003 : 43) s'adaptant aux réalités des communautés francophones hors de France et exprimant le génie, l'imaginaire, les valeurs culturelles et civilisationnelles des pays en question.

#### 1.1. L'Acadie : français et anglais, à la recherche d'un statut

Dans sa réflexion sur « les variations du français », Louis Mercier mentionnait déjà que la particularité du français parlé au Québec et donc en Acadie proviendrait du fait que les premiers colons qui ont peuplé le territoire (Nouvelle France) aux 18<sup>e</sup> et 19<sup>e</sup> siècles étaient d'origines rurales majoritairement (s'exprimant essentiellement en français régional). Ce qui, a priori, prédispose les francophones d'Amérique, en général, à parler un français assez

---

<sup>1</sup> Une notion sociolinguistique et linguistique qui se présente, de façon assez laconique, comme *l'usage conscient d'un français non-conforme à la norme dite de "référence"*. Généralement notée IL, l'insécurité est définie comme la conscience d'une pratique linguistique non conforme à celle érigée en norme, à partir du moment où le locuteur a une idée très nette de la répartition des variétés légitimes et illégitimes d'une langue (J.-M. Klinkenberg, 2005). Ou encore, la sujétion à un modèle linguistique exogène, qui se traduit par une certaine dépendance culturelle et linguistique à la France (Aude Bretenier, 1996).

démarqué de la norme, teinté de « régionalismes du Nord-Ouest et de l'Ouest de la France » (Louis Mercier, 2002 : 1), auxquels s'ajoutent les anglicismes et les amérindianismes, fruits de la cohabitation entre les différentes communautés.

## 1.2. Le Sénégal : entre français et wolof

Depuis l'implantation véritable du français (ayant acquis le statut de « *langue seconde* ») sur le territoire, et partant de ses contacts avec « le Wolof en 1636 date de fondation de la ville de Saint-Louis » (Moussa Daff, 2000 : 195), il ne cesse de prendre des proportions. Cependant, cette diffusion assez importante de la langue du colonisateur, malgré l'influence du wolof – langue la plus parlée –, cache un paysage ethno-linguistique assez hétéroclite » regroupant une trentaine de groupes ethniques » (Amadou Dialo, 1990 : 60). L'étroite cohabitation et le rapport souvent conflictuel entre le français – langue officielle minoritaire – et le wolof – 1<sup>ère</sup> langue de communication de masses, la plus représentée et parlée par presque toute la population – implique des situations de « superstrat ou d'abstract » au point où le français s'en est trouvé fortement teinté » d'un important lexique wolof qui est un des signes révélateurs de la coexistence intense du français et du wolof au Sénégal. (M. Daff, 2000 : 199)

L'émergence d'une variante du français, spécifiquement sénégalaise, marquée par des « alternances et mélange wolof / français, emprunts et calques » (A. Dialo, 1990), constitue vraisemblablement ce rhizome profond nourrissant la dynamique variationniste du français parlé au Sénégal. Une variété géographique apparue « comme un enrichissement du français à vocation universelle... » (M. Daff, 2000 : 204) dont les particularités déjà identifiées ont acquis une certaine légitimité par la publication du *Lexique du français du Sénégal* (Pierre Dumont et J. Blondé, 1979), mais aussi *Les Mots du Patrimoine : le Sénégal* (Equipe IFA-Sénégal : 2006) par une équipe d'enseignants-chercheurs de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar dont Moussa Daff, Modou Ndiaye, Geneviève Ndiaye Corréard, Aliou Ngoné Seck.

En définitive, il s'est avéré exact que le plurilinguisme plus ou moins institutionnel des espaces acadien et sénégalais constitue le moteur même de cette dynamique *endonorme* qui marque de plus en plus les aires culturelles de la périphérie francophone (tant au nord comme au sud) où subsistent essentiellement des minorités francophones.

## 2. Dynamiques socio-langagières et *francographie* périphérique

En tant que phénomène social, « la langue est objectivement constituée d'une somme de formes variant dans le temps, dans l'espace et dans la société » (J.- M. Klinkenberg, 2005 : 20). Facteur déterminant dans le style et l'organisation discursive des textes littéraires francophones, la dynamique du français se manifeste sous des aspects variés en fonction des situations socio-langagières des différentes communautés *périphériques*. C'est pourquoi, en tant qu'instrument de communication, la « langue d'écriture » présente des particularités en francophonie au point de « rendre certains textes très accessibles et interdits, ou rend malaisé, l'accès à d'autres » (Klinkenberg, 2005 : 20).

Genre narratif par excellence, le roman se présente comme un espace apte à la représentation, dont le « le langage [...] est un système de « langues ». (M. Bakhtine, 1978 : 88). Etant entendu que la superposition ou encore l'imbrication de normes en ce 21<sup>e</sup> siècle demeure quasiment une constante en francophonie littéraire, la prise en charge de *parlures*, spécifiques aux minorités francophones, constitue aussi une réalité indéniable dans *Le*

*Temps me dure* (noté LTMD) de l'Acadienne Antonine Maillet et *Buur Tilleen* (noté BT) du Sénégalais Cheik Aliou Ndao.

Dès lors, la production romanesque dans l'espace acadien (aux composantes socio-langagières susmentionnées), prend en charge les réalités culturelles locales dans un français endogène : symbole d'une identité discursive authentique et différente de la norme dite de "référence". Une situation où le discours romanesque d'A. Maillet, chantre de l'Acadie, ne peut qu'exprimer et exhiber à la limite, le comportement langagier, par-delà le dessein d'un marquage identitaire certain au niveau syntaxique, sémantique, lexical et morphologique. Cependant, chez les francophones du Sud, notamment au Sénégal, la condition minoritaire présente un tout autre visage. Car, au regard des différentes manifestations de ce « maniérisme verbal » dans le roman de Cheik Ndao, l'on constate aisément le caractère hybride et/ou composite d'une langue d'écriture (le français sénégalais) fortement influencée par les langues locales, particulièrement au niveau lexico-sémantique.

### 2.1. Lexique & sémantique (dans LTMD et BT)

L'hétérogénéité lexicale du langage littéraire et la volonté d'affirmer une identité discursive demeurent plus visibles dans le texte d'Antonine Maillet avec les lexies suivantes :

*Ouère* = voir p. 46 ; *T'es* = tu es (p. 135) ; *t'as* = tu as (LTMD : 163)  
*accroire* = croire à une chose fausse, illusion, leurre, (p. 100)  
*ben* = bien (p. 162) ; *tout' partis* = tous partis (p. 148)  
*pouère* = pouvoir (p. 162) ; *envoueye* = envoyé (p. 199)  
*sus* = sur (p. 68) ; *itou* = aussi (p. 154)  
*pus neu'* = plus neuf (p. 194) ; *diffarence* = différence (p. 212)

Par contre, les passages extraits de *Buur Tilleen* (BT) symbolisent également une des innombrables variantes du français en francophonie, assez représentative du dynamisme subtil de la langue littéraire de Cheik A. Ndao ; comme en témoignent ces extraits :

- *Mon frère, je t'en prie ; c'est important.* [...]  
- *Tu n'es pas un Toubab – tu vis dans nos traditions.*  
*Ma fille ne doit pas accoucher sans que je la prépare.* (Maram) (BT : 88)  
*La femme vient s'asseoir sur le lit près de son époux.*  
- *Je ne souffre plus de voir Raki chez moi.*  
- *Ey, Mbodj ! Nous sommes ses parents, quelle que soit sa faute.* (Maram) (BT : 47)

Ces exemples illustrent à merveille les spécificités graphiques des espaces acadien et sénégalais. Pour preuve, ceux tirés du roman de A. Maillet LTMD (de nature lexicale : suite de mots et d'équivalents en français standard) montrent de fort belle manière le caractère plus ou moins particulier et la dynamique de la langue littéraire en Acadie. En revanche, les passages tirés de BT de Cheik A. Ndao (expressions, phrases et séquences dialoguées) ne manifestent peut-être pas de divergences avec la graphie française, mais renferment tout de même des spécificités au niveau sémantique. De ce fait, ils révèlent vraisemblablement un langage littéraire et une façon assez spécifique à la communauté sénégalaise de parler français, notamment avec l'emploi de : « **Mon frère** » pour dire « Monsieur » ou encore « **Toubab** » pour désigner un blanc.

## 2.2. La Morpho-syntaxe (dans LTMD)

A l'instar du lexique précédemment analysé, la syntaxe s'est également avérée assez révélatrice des spécificités discursives dans les ouvrages étudiés. Cependant, cet aspect n'est identifiable que dans le roman acadien avec les passages suivants :

*La maîtresse a expliqué que ça veut dire pas dire la vraie chose qu'on veut dire pour pas que ceux-là qui peuvent pas comprendre comprennent* (p. 101)

*C'est vrai, toi tu sais toute. I' va-t-i mourir ?* (p. 141)

(= c'est vrai, tu sais tout. Va-t-il mourir ?)

*C'telles-là du chat botté ?* (p. 47)

*On va-t-i pouère revenir ?* (p. 162)

*Quoi c'est que tu veux que je fasse avec ça !* (p. 199)

*Ben elle a pas pu dire où c'est qu'il a accosté.* (p. 212)

Ces unités syntaxiques, assez représentatives de la spécificité des usages propres aux minorités acadiennes, désireuses d'affirmer une identité francophone nord-américaine, représentent aussi un démarquage assumé par rapport à la norme dite du "bon usage".

Ainsi, s'il est vrai que les discours romanesques analysés sont tributaires des réalités socio-langagières des communautés auxquelles appartiennent les auteurs respectifs, il est aussi avéré que cette dynamique sociale reste et demeure une des conséquences majeures d'un environnement plurilingue de plus en plus *insécurisant*. C'est pourquoi, ce *parler* francophone spécifiquement sénégalais se présente essentiellement comme du français intégrant des particules (lexicales) wolof et une forte coloration locale. Pendant ce temps, l'Acadie se singularise par l'existence de variantes lexicales au sens et à la prononciation assez proches du français normé/standard, mais aussi et surtout une morpho-syntaxe assez spéciale faite d'ellipse, apocope et aphérèse, etc.

## 3. Originalité stylistique et renouveau esthétique

Donnée fondamentale et presque incontournable dans la gestation et l'élaboration de l'imaginaire romanesque en francophonie périphérique, l'Insécurité Linguistique (IL) détermine en partie le renouveau stylistique et les subversions langagières dans les œuvres d'Antonine Maillet et Cheik A. Ndao. Car, l'IL joue une influence décisive à cause notamment de la situation plurilingue, diglossique des écrivains et membres des communautés francophones. Ce qui justifie, par ailleurs, cette remarque de J.-M. Klinkenberg pour qui « l'insécurité linguistique y aura donc d'évidentes répercussions sur les choix que les agents de ce champ opèrent en matière de langue d'écriture. » (2005 : 59). Or, ayant conscience des conséquences d'une *insécurisation* progressive, du fait que « l'IL frappe les communautés périphériques, dépourvues qu'elles sont de la légitimité nécessaire » (2005 : 59), les sujets écrivant adoptent une attitude de réponse à cela, conduisant à l'imbrication des variétés langagières ou normes endogènes dans leurs productions romanesques et discursives via moult procédés.

Et, parmi les réactions à ce malaise linguistique, le comportement le plus en vue demeure la tendance à « la compensation consistant à combattre les inhibitions par des "gauchissements langagiers" ou des atteintes voulues à la norme... » (2005 : 60). Les *littératures* [francophones] *mineures en langue majeure* (L. Gauvin & J.-P. Bertrand, 2003) dans leur immense diversité demeurent fortement marquées par ce comportement discursif, qui est certes stigmatisé par les puristes de la langue, mais adulé et cultivé jusqu'à sa pointe extrême chez les romanciers du 20<sup>e</sup> siècle notamment. L'analyse stylistique révèle donc un

comportement scriptural d'autant plus fécond, qu'il se présente pratiquement comme un moyen privilégié pour eux de *rupture*, de renouveau, d'originalité stylistique et d'affirmation linguistico-culturelle.

Cette prise en compte de la situation minoritaire, motivée par l'IL, est non seulement une des conditions d'écriture, mais aussi à l'origine de l'émergence d'une nouvelle forme, d'un nouveau stylistique pour la raison que « lorsqu'un individu soumis à un processus d'insécurisation refuse l'autocensure et choisit d'écrire malgré tout, il est conduit à adopter un "style", un comportement linguistique spécifique induit par l'insécurisation. » (C. Caitucoli, 2004). Le nouveau discours littéraire francophone reflète ainsi la diversité socio-culturelle et l'émergence de normes endogènes (*endonormes*) à travers sa forme, son style et la liberté de son écriture romanesque (non conforme à la norme linguistique et esthétique "standard" de la France). Aussi, le recours à une écriture littéraire francophone, par opposition à celle dite française, dans un environnement socio-linguistique peu confortable, révèle un style assez original présentant quelques divergences tout de même dans les deux espaces en question. Ainsi, l'Acadie présente un style singulier, « une langue littéraire insolite » (P. Delsemme, 1995 :162) du fait du refus de l'assimilation et l'acceptation du statut de littérature(s) *mineure(s)* et *marginale(s)* acadienne.

Finalement, l'écriture de Cheik A. Ndao présente également, face à ce contexte d'insécurité, un style fondamentalement libre et libéré. Vu les problèmes liés à la langue française ainsi que l'environnement foncièrement plurilingue, la forme des discours présente des contours typographiques assez particuliers à l'image de l'Acadie. Seulement, le discours romanesque de Cheik Aliou Ndao (francophonie sénégalaise) fait essentiellement en français, reflète, cependant, une forme singulièrement locale et très spéciale, si bien qu'au point de vue typographique, les propos des personnages sont, pour l'essentiel, mis entre guillemets (sur plusieurs pages). Ce qui, du coup, permet à l'auteur – en dehors du récit lui-même – de notifier ou de marquer les innovations et manipulations lexicales ainsi que les transpositions syntaxiques, les traductions littérales et l'acclimatation de la norme exogène aux exigences du français local. En conséquence, *Buur Tilleen* de Cheik A. Ndao, reflète un style nouveau et rejette tout purisme linguistique avec un anticonformisme visible à partir de certains aspects.

### 3.1. Un langage littéraire composite

Face à un environnement sociolinguistique aussi insécurisant, les deux romanciers, par le biais du narrateur et/ou de certains personnages, choisissent, entre autres procédés, le mixage ou alternance codique (wolof / français) dans BT et le parler populaire dans LTMD (particularités lexicales et syntaxe insolite). En voici des exemples :

- Woy ! Gorgui ! Quel motif ? Pourquoi es-tu arrêté ? (BT : 48)
- *woy* = interjection wolof symbolisant un cri de détresse, un malheur en général
- They ! Mbodj, soumets-toi à la volonté d'Allah (BT : 45)
- Cey ! Diawar (BT : 28)
- *They* & *Cey* = deux graphies (française et wolof) du même concept : interjection traduisant l'étonnement ou la stupéfaction.
- Les irréductibles « tiédos » à la poursuite des jours d'antan (BT : 53)

- *Tièdos* = mécréants et sans scrupule.

Et pis le jour d'ensuite on mangera des poutines  
Pis on ira se faire bénir la gorge [...]  
Tu veux pas .... T'es trop vieille ?  
[...]  
Dépêche-toi. Faut s'habiller chaudement avec des mitaines,  
des bottes, une calotte et une scarf en laine du pays (LTMD : 58)  
Si fait, une histoire. Le reste c'était des contes.  
Quoi c'est que la différence ? (LTMD : 212)

### 3.2. Transposition du wolof vers le français (calques)

-Je me suis abstenue de répondre à tes remontrances, Gorgui. Maram n'est pas une épouse prête à rendre dix mots pour un seul venant du mari... (BT : 64)

Nous avons ici la transposition, l'adaptation d'une expression wolof assez répandue au Sénégal que les femmes affectionnent particulièrement. Celle-ci se voit répéter comme un leitmotiv lors de disputes ou joutes verbales. Elle s'emploie littéralement en ces termes :

« Si tu m'en dis un (entendons un mot), je t'en dis dix. »  
« - Pensez-donc ! et les décoctions, les racines des  
« charlatans, les poudres magiques ?  
« Avec ces procédés l'homme devient enchaîné : Bien  
« sûr, il ne voit que Maram. (BT : 12)

Là également, nous avons une juxtaposition de phrases dont l'avant-dernière relève véritablement d'une transposition assez nette d'ailleurs. Car, « L'homme devient enchaîné » n'est pas le meilleur français qui soit dans ce contexte précis, mais, pour des raisons de fidélité à la langue de départ (wolof), l'auteur a préféré le dire ainsi. Pour la bonne et simple raison que c'est exactement ainsi qu'on le dit, c'est justement cette impression que cela donne dans la langue et la culture wolof. En bon français, on aurait pu utiliser le terme « d'envoutement » ou un autre.

Le choix d'une langue d'écriture composite et hétérogène, chez nos romanciers francophones, obéit à un choix délibéré de renouveler les canons esthétiques et d'ériger une écriture littéraire nouvelle dite francophone et non française. Celle-ci prendrait alors en compte la diversité culturelle et linguistique des différents espaces francophones, mais aussi la promotion d'un français en situation minoritaire et « d'une forme créatrice » (Bakhtine, 1978 : 80) totalement libre et inventée.

### Conclusion

En définitive, l'existence de variations et normes endogènes, d'une *francographie* extra-hexagonale ou "périphérique", ainsi qu'une organisation littéraire dans un style original, constituent en effet les piliers de l'écriture romanesque *mineure* en Acadie comme au Sénégal. Toutefois, les conséquences de cette diversité linguistique dans les communautés francophones en situation d'Insécurité Linguistique paraissent déterminantes dans l'élaboration et la production discursive de romans nouveaux, présentant des similitudes chez Antonine Maillet, mais aussi, l'existence d'une écriture composite, à l'hétérogénéité discrète avec Cheikh A. Ndao.

Cependant, malgré les analogies et divergences de style ou souvent de forme(s), les discours romanesques de nos auteurs convergent et s'appuient tous, sans équivoque, vers une affirmation identitaire certaine, symbole de leur condition minoritaire.

### Références bibliographiques

Bakhtine Mikhaïl. (1978). *Esthétique et théorie du roman*. Paris, France : Editions Gallimard.

Bertrand J.-P., & Gauvin L. (dir.). (2003). *Littératures mineures en langue majeure*. Bruxelles : P.U.M, P.I.E.-Peter Lang.

Bilola Edmond. (2006). Appropriation, déconstruction du français et insécurité linguistique dans la littérature africaine d'expression française. Dans *Appropriation de la langue française dans les littératures francophones de l'Afrique subsaharienne, du Maghreb et de l'Océan Indien*. Journées scientifiques des réseaux de chercheurs concernant la langue et la littérature, 23-25 mars à Dakar (Sénégal).

Caitucoli Claude. (2004). La différence linguistique : insécurité et créativité. Dans *Notre Librairie*, (n° 155- 156), p. 172-177.

Dabla Séwanou. (1986). *Nouvelles écritures africaines. Romanciers de la Seconde Génération*. Paris, France : L'Harmattan.

Daff Moussa. (2000). Contacts français /wolof : problèmes de la sélection lexicographique de l'emprunt. Dans *Contacts de langues et identités culturelles*. Québec Les Presses de l'Université Laval, (p. 195-207).

Dialo Amadou. (1990). Le contact wolof /français au Sénégal. Dans *Visages du français. Variétés lexicales de l'espace francophone*, Paris-Londres, AUPELF, John Libbey, (p. 59-68).

Dumont Pierre. (2001). L'insécurité linguistique, moteur de la création littéraire : merci Ahmadou Kourouma. Dans *Diversité culturelle : quelle norme pour le français ?* XIe Sommet de la Francophonie, Beyrouth, Agence Universitaire de la Francophonie, (p. 115-121).

Gauvin Lise. (2000). *Langagement, l'écriture et la langue au Québec*. Québec : Les Editions du Boréal.

Denis B., Klinkenberg J.-M. (2005). *La Littérature belge. Précis d'histoire sociale*. Bruxelles : Labor.

Maillet Antonine. (2003). *Le Temps me dure*, Leméac/Actes Sud.

Mercier Louis. (2002). Le français une langue qui varie selon les contextes. Dans *Le français : une langue à apprivoiser*. Québec : Les Presses Universitaires de Laval, (p. 41-60).

Ndao Cheikh Aliou. (1972). *Buur Tilleen*. Paris : Présence Africaine.

Ndiaye-Correard Geneviève (dir.). (2006). *Les mots du patrimoine : le Sénégal*. Paris : Editions des archives contemporaines-Agence universitaire de la Francophonie.

Ngal George. (1994). *Création et rupture en littérature africaine*. Paris : L'Harmattan.

Steiciuc Eléna-Brandusa. (2012). *Horizons et identités francophones*. Colectia, "cartier educational".